

PROCES VERBAL de la séance du  
Conseil d'Administration du

13 juin 2022

Ouverture de la séance à 18h06

13 présents : le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. Le Mellionec

Mme BREGERE ouvre la séance avec 13 membres présents.

Mme BREGERE demande aux membres présents s'ils souhaitent formuler des remarques sur le PV de la précédente séance. Aucune remarque n'est formulée. L'approbation du PV du Conseil d'Administration du 28/03/2022 est soumise au vote.

**Vote pour approbation du PV du CA du 28/03/22 :**

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

Le PV du CA du 28/03/22 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Mme La Présidente présente l'ordre du jour tel qu'il a été annoncé dans les convocations.

Mme BREGERE indique qu'elle ajoute un point supplémentaire concernant les questions pédagogiques en abordant les travaux d'extensions du restaurant scolaire.

**QUESTIONS FINANCIERES :**

1- Contrats et conventions :

a) Gardiennage et télésurveillance – SPI :

Mme BRECHE-COLOMBE indique que le contrat de sécurité de l'établissement va être repris par le Département. Ceci sera effectif à partir de la mise en service de la vidéosurveillance (actuellement en attente du fait de la non réception de la signalétique devant être affichée).

Les interventions resteront à la charge de l'établissement (63€ HT).

Madame la Présidente demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer le contrat de gardiennage-surveillance avec la société SPI. Annule et remplace le précédent contrat.

**Vote pour le contrat de gardiennage-surveillance :**

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

18h10 : départ de Mme RAVE. Le nombre de votants s'établit à 12.

b) Protocole transactionnel SAVE :

Madame BRECHE-COLOMBE indique que les tarifs SAVE du gaz vont être recalculés du fait de l'augmentation des ressources. L'établissement a sollicité les services juridiques du Rectorat. Avant le retour des services juridiques, les membres du conseil d'administration sont sollicités pour un accord de principe.

Madame la Présidente demande au conseil d'administration l'autorisation de signer le protocole transactionnel avec la société SAVE.

**Vote pour accord de signature du protocole  
transactionnel SAVE :**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

2- Plan d'investissement 2022 :

Madame BRECHE-COLOMBE présente le plan d'investissement et d'achat de matériel 2022 : des prélèvements de fonctionnement (6000€ de denrées alimentaires, 700€ pour divers accessoires de cuisine) et un prélèvement d'immobilisation (4200€ pour une armoire forte+1200 pour les frais de livraison).

Madame BREGERE indique les raisons de l'achat de l'armoire forte : nécessité de pouvoir conserver de façon sécurisée divers documents, notamment ceux liés aux examens.

Madame COUTURIER s'interroge sur le fait que ces achats ne sont pas effectués par le Conseil Départemental. Madame BRECHE-COLOMBE indique que des demandes de subvention peuvent être formulées après l'achat.

L'avis de l'Agent Comptable est favorable quant à ce plan d'investissement.

Madame la Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration l'approbation du plan d'investissement et de prélèvement pour fonctionnement 2022.

**Vote du plan d'investissement 2022 :**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

3- Répartition subvention fonds social

Madame La Gestionnaire présente la répartition des subventions reçues : 636,81€ pour les fond social collégien et 1800€ pour le fonds social cantine.

Monsieur REGIS demande si ces subventions sont réparties de façon usuelle. Madame BRECHE-COLOMBE répond par l'affirmative.

Madame BEAUDET se demande quels sont les éléments pris en compte pour le calcul des subventions. Madame BREGERE indique que les subventions prennent en compte les dépenses précédentes et que, jusqu'à maintenant, l'établissement a toujours pu répondre aux sollicitations.

Madame la Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de voter pour la répartition de la subvention du fonds social telle que présentée.

**Vote pour la répartition des subventions fonds**

**social :**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

4- **DBM pour vote et information :**

DBM pour vote selon le plan d'investissement présenté ci-dessous :

Prélèvement sur fonds disponible de 6000€ pour les denrées alimentaires.

Prélèvement sur fonds disponible de 700€ pour les divers petits accessoires.

Prélèvements sur fonds disponible de 4200€ pour l'achat d'une armoire forte.

Prélèvement sur fonds disponible de 1200€ pour la livraison de l'armoire forte.

Répartition de la subvention fonds social telle que présentée : 636,81€ fonds social collégien, 1800€ fonds social cantine.

Madame la Présidente soumet au vote la décision budgétaire modificative (DBM).

**Vote pour la DBM**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

Madame BRECHE-COLOMBE présente les DBM pour information :

Ouverture au budget de 2000€ : subvention du Département pour aider les élèves à grandir (subvention contrat de ville).

Ouverture au budget de 3500€ : subvention de Le Mans Métropole pour aider les élèves à grandir en confiance (subvention contrat de ville).

Ouverture au budget : subvention de 926,60€ pour la réparation de la friteuse (prise en charge à 75%).

5- **Atelier artistique (partie financière) :**

Madame BRECHE-COLOMBE présente le budget prévisionnel (dépenses / ressources).

Madame BEAUDET demande si ce budget concerne bien l'atelier théâtre pour l'année prochaine. Madame BREGERE confirme que le budget présenté est bien celui de l'atelier théâtre pour l'année scolaire 2022-2023.

Madame BEAUDET souhaite savoir le nombre d'élèves concernés par cet atelier. Madame BREGERE précise que cette année, 17 élèves ont participé activement à ce projet. La capacité totale est d'environ 20 élèves.

Madame COUTURIER demande si cet atelier est réservé à certains élèves ou si les élèves peuvent y participer plusieurs années consécutives. Madame BREGERE indique que tous les élèves peuvent s'y inscrire, dans la limite des places disponibles.

Madame BREGERE présente un bilan de cet atelier : l'atelier théâtre –cirque a été animé par 2 intervenants extérieurs ainsi qu'un professeur du collège (Mme Dubois). Il a permis à 17 élèves de s'initier aux techniques de théâtre et du cirque avec pour finalité l'élaboration d'une pièce mélangeant théâtre et cirque. Le thème travaillé cette année était le consentement. Les élèves seront en représentation à la Cité du Cirque le mercredi 15 juin à 18 heures.

Madame la Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du budget du projet d'atelier artistique tel que présenté.

**Vote du budget de l'atelier artistique :**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

**QUESTIONS PEDAGOGIQUES :**

1- **Bilan pédagogique annuel :**

Madame BREGERE aborde le bilan des orientations des élèves de 4<sup>ème</sup> : 5 dossiers de 3<sup>ème</sup> prépa métiers ont été constitués et 4 dossiers d'élèves ont été retenus.

**Orientation fin de 3<sup>ème</sup> :** A l'issu des conseils d'orientation de fin de 3<sup>ème</sup> : 62% des élèves vont en accord avec le conseil de classe se diriger vers une 2<sup>nd</sup> GT, 25% vers une 2<sup>nd</sup>e professionnelle, 12% vers un CAP. 3 élèves et leur famille seront entendus en commission d'appel.

Question de Madame COUTURIER : le pourcentage d'élèves orientés en 2GT est en diminution. Cela est-il dû à un travail plus important concernant l'orientation ? Madame BREGERE indique que ce travail est porté par les mêmes professeurs principaux et qu'il s'agit peut-être d'un effet « cohorte ». Dans le même temps, plus de situations d'appel sont constatées.

Madame BREGERE poursuit avec le bilan des actions et des services pour cette année scolaire dans le cadre du projet d'établissement.

Cette fin d'année marque le retour à un fonctionnement « normal » mais des actions n'ont pas pu se dérouler compte tenu du contexte sanitaire.

## AXE 1 : Trouver sa place au collège :

- L'atelier BD mené par M. TOURMEZ a fonctionné tous les vendredis de 12h à 13h. La dizaine d'élèves présent a été initiée aux techniques de la BD et a pu réaliser des planches de BD. Celles-ci sont exposées jusqu'à la rentrée prochaine au CDI.

- L'activité jeux de société a pu se dérouler à raison d'une fois par mois grâce aux intervenants de la ludothèque

- Un atelier théâtre –cirque animé par 2 intervenants extérieurs ainsi qu'un professeur du collège (Mme DUBOIS) a permis à 17 élèves de s'initier aux techniques de théâtre et du cirque avec pour finalité l'élaboration d'une pièce mélangeant théâtre et cirque. Le thème travaillé cette année était le consentement.

- Le chant choral : la pratique du chant est ouverte à tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et 24 élèves formaient notre chorale cette année. Accompagnés et encouragés par leur professeur d'éducation musicale, M. BUVRON, ils ont participé aux chorallèges qui se sont déroulés à l'abbaye de l'Epau et à Montfort le Génois.

- Au CDI : Mme LOUYER, enseignante documentaliste a participé avec les élèves de l'atelier écriture et la classe de 4.2 de Mme COUNIL à la rédaction de nouvelles illustrées par un auteur en résidence Monsieur Laurent PROVOST.

Un challenge lire écrire dire organisé par Mmes HILAIREAU, WANG et LOUYER a permis d'organiser des lectures en espagnol, arabe, chinois, portugais.

- L'Association Sportive : celle-ci a pu se mettre en place au gré des différents protocoles avec 114 licenciés sur les 4 niveaux. Les élèves ont pu pratiquer sur la pause méridienne du badminton, volley futsal, basket-ball.

- Projet fresque intergénérationnelle : une classe de 4<sup>ème</sup> a travaillé avec Mmes BEAUDET et MACIAS à l'élaboration d'une fresque avec un artiste et un travail intergénérationnel avec le Trianon a permis aux collégiens d'échanger avec des personnes plus âgées.

La parole est donnée à Madame ROUSSELOT pour le bilan Vie Scolaire. Le taux d'absentéisme pour l'année scolaire 2021-2022 est de 6,67%, ce qui représente une nette hausse (4,69% l'année dernière). Certains mois sont fortement impactés (14,04% en janvier 2022). Le contexte sanitaire explique en partie ces chiffres mais de nouveaux profils d'absentéistes apparaissent. 17 signalements ont été réalisés cette année dont 8 pour un seul élève. Le nombre de retards est de 416 (486 l'année dernière), les punitions et sanctions sont en baisse : 132 heures de retenues, 42 exclusions de cours (respectivement 305 et 65 l'année dernière). 9 avertissements ont été notifiés. 4 exclusions inclusives et 7 exclusions temporaires. Un conseil de discipline a été convoqué cette année et a donné lieu à une exclusion définitive avec sursis de l'établissement. L'accompagnement éducatif a permis l'encadrement de 70 élèves dans le cadre de devoirs faits (en journée), 12 (en soirée) et 20 élèves ont pu bénéficier de l'expertise d'étudiants de l'Université du Mans (dans le cadre d'Unité d'Enseignement d'Ouverture).

## AXE 2 : accompagner le suivi du parcours :

- Le travail dans le cadre de la liaison école –collège ou du cycle 3 s'est déroulé soit en distanciel soit en présentiel.

- Une soirée portes ouvertes a pu être organisée le 28 avril permettant ainsi aux CM2 de découvrir leur futur collège.

- Nos élèves de 3<sup>ème</sup> ont pu réaliser leur séquence d'observation en entreprise fin novembre et lors de la journée de restitution ont pu échanger avec des professionnels qui leur ont présenté les différents métiers de l'entreprise et l'égalité homme/femme.

- L'établissement s'est associé à l'opération lycée témoins ce qui a permis à nos élèves de 3<sup>ème</sup> d'échanger avec d'anciens élèves du collège scolarisée en 2<sup>nde</sup> professionnelle ou 2de GT

**Axe 3 : accompagner le suivi du parcours : 3 « apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté »**

La parole est donnée à M. LE MELLIONNEC pour le bilan de l'action du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Comme chaque année, le collège Jean de l'Epine a mis en place un certain nombre d'actions dans le cadre du CESC. Ces actions s'inscrivent dans le programme élaboré au sein du CESC mutualisé qui regroupe les 4 collèges proches géographiquement : Collège La Madeleine, Collège Ambroise Paré, Collège du Vieux Colombier, Collège Jean de l'Epine. D'autres actions sont menées à l'initiative du CESC interne à l'établissement. Parmi les actions envisagées, quelques actions n'ont pas pu être réalisées : candidature non retenue, conditions sanitaires n'ayant pas permis la tenue de l'évènement, difficultés d'emploi du temps. Un questionnaire a été soumis aux élèves pour faire le bilan de ces actions, 189 réponses ont été reçues (via Elyco). Les résultats sont en annexe.

2- Organisation de fin d'année scolaires :

Madame BREGERE communique les dates importantes de cette fin d'année scolaire :

- **27 et 28 juin** : restitution des manuels scolaires
- **29 juin** : constitution des classes (les cours seront banalisés)
- **30 juin et 01 juillet** : DNB
- **4, 5, 6 juillet** : réaménagement des EDT avec accueil des élèves par les enseignants selon les horaires suivants : 9h-11h, 14h-16h
- **7 juillet** : réunion plénière. Les élèves présents seront accueillis par les AED.

3- Préparation de rentrée 2022 :

6<sup>ème</sup> :136 élèves sur 5 divisions (27 par classe)

5<sup>ème</sup> 110 élèves sur 4 divisions (27.5 élèves par classe)

4<sup>ème</sup> :134 élèves sur 5 divisions (27 élèves par classe)

3<sup>ème</sup> :137 élèves sur 5 divisions (27 élèves par classe)

**Arrivées/départs :** Madame BREGERE souhaite informer les membres du Conseil d'Administration que Mme AVIGNON qui était l'agent comptable de l'établissement va être remplacée à la rentrée de septembre. Le nom de son successeur sera communiqué lors du prochain conseil d'administration.

Mme MEZIERE, infirmière scolaire du collège, a obtenu une mutation.

Mme DUBOIS, enseignante de l'ULIS est affectée en école et est remplacée par Mme LEPROUST qui occupait précédemment le poste.

4- Autorisation de recrutement AED :

Même si la dotation en AED pour la rentrée prochaine n'a pas encore été communiquée, quatre d'entre eux ne vont pas poursuivre leur mission, c'est pourquoi Mme BREGERE demande au conseil d'administration d'autoriser le chef d'établissement à recruter les AED nécessaires pour la rentrée 2022.

**Vote pour autoriser le chef d'établissement à recruter des AED :**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

5- Date et convention de la séquence d'observation en milieu professionnel en 3<sup>ème</sup>.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> doivent réaliser une séquence d'observation en entreprise et dans ce cadre une convention entre les familles, l'établissement, la structure d'accueil doit être signée. La date proposée pour la rentrée prochaine est du 28 novembre 2022 au 1<sup>er</sup> décembre 2022 inclus. La restitution est prévue le vendredi 02 décembre.

**Vote pour avis de validation des dates de la séquence d'observation :**

Pour : 12  
Abstention : 0  
Contre : 0

6- Divers : information concernant les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire.

Des travaux d'extension du réfectoire par modulaires ont été adoptés par le conseil départemental et devraient commencer aux vacances de la Toussaint. 48 places supplémentaires seront disponibles.

Madame COURTURIER demande si d'autres pistes ont été envisagées pour une modification pérenne du restaurant scolaire. Madame BREGERE indique qu'elle n'a pas connaissance d'éléments concrets (projet de réaménagement, dates). Madame BRECHE-COLOMBE précise que des tables et des chaises devront être commandées pour meubler l'extension du restaurant scolaire et qu'une demande de subvention sera faite auprès du département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h33

Signature du Président de séance

Signature du Secrétaire de séance